

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision portant ouverture d'un concours externe sur titres pour le grade de technicien hospitalier,

## ARRÊTE

**Article 1** : Les candidats dont les noms suivent, sont admis à concourir au concours externe sur titres par spécialité :

Sécurité des biens et des personnes :

Monsieur Karl Blondeau  
Monsieur Yann Le Fralliec  
Monsieur Sébastien Montfort

Dessin :

Monsieur Xavier Aubry  
Monsieur Judes Surville-Barland

Documentation :

Monsieur Julien Ballatore

**Article 2**: Le Directeur chargé de la Direction des Relations Humaines et de la Recherche Clinique est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Chartres, le 12 octobre 2020

Pour le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines et de la Recherche Clinique  
Par déléation, la Responsable du Pôle Social

Marion Chinchilla